

**Procès-verbal de l'assemblée générale du
28 avril 2018, 20h00
Manège du Vanel, Les Geneveys sur Coffrane**

Présents : Eric Haldimann (président), Micaël Haldenwang, Roger Jeanneret, Pierre Dolder, Laurence Schaffner, Marie Lardon, Pauline Maire, Aurélie Conant, Anaële Simon, Jean Menoud, André Veuve, André Jeanneret, Claude Rufini, Carole Flück, Gabriel Billod

Excusés : Nicole Jeandupeux, Martine Nussbaum, Alain Borioli, Thor Maeder-Gerber

1. Accueil

Le président ouvre la séance à 20h et remercie Micaël Haldenwang et sa famille pour son accueil au manège du Vanel. Cette assemblée fait suite à la visite du musée privé de vieilles voitures hippomobiles que Micaël nous a présenté avec passion et beaucoup de détails. Le manège du Vanel est également prestataire sur le tronçon 1 et cet endroit permet d'y passer une ou plusieurs nuits.

L'ordre du jour ne suscite pas de remarque et est accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mai 2016

La lecture du procès-verbal, qui était téléchargeable sur le site www.aren.ch, n'est pas demandée. Ne suscitant pas de remarques, celui-ci est adopté.

3. Rapport du président

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Je propose que tout le monde se tutoie dans l'assemblée. Cette pratique est courante dans le milieu des randonneurs.

C'est avec plaisir que je vous présente mon rapport pour l'année 2017 et début 2018.

Il y a déjà, ou seulement 7 mois, que c'est déroulée notre dernière assemblée générale au Gîte des Econduits aux Bayards chez la famille Basset. Cette assemblée faisait suite à une randonnée qui s'était déroulée de la Grande-Joux aux Econduits par un temps magnifique et radieux (ou presque !). Dans tous les cas on s'en souvient toujours si bien qu'on a encore l'impression d'avoir les chaussettes mouillées.

Vous avez sans doute constaté que notre assemblée générale se déroule plus vite dans l'année ceci pour respecter nos statuts qui la prévoit dans les six premiers mois de l'année.

L'année passée, elle a été organisée en septembre pour nous donner le temps d'organiser l'inauguration de 1^{er} tronçon qui a eu lieu en juin 2017.

En date du 20 novembre 2017, nous avons déposé les dossiers des tronçons 2 et 3 au SAT, plusieurs remarques et des demandes de clarifications nous ont été formulées. C'est surtout des incompréhensions de part et d'autre qui nous ont poussés à organiser une rencontre

entre tous les intéressés et personnes concernées par notre réseau équestre qui, comme vous le savez certainement va permettre de rejoindre, entre autre, le réseau de l'association réseau équestre Chasseral (AREC) dans le Parc Chasseral qui lui, déborde sur le territoire neuchâtelois.

En effet le tronçon de l'AREC sur territoire neuchâtelois sera balisé par l'association et financé dans le cadre du projet Marguerite. Cependant, le service de l'aménagement du territoire (SAT) neuchâtelois n'est en principe pas d'accord d'avoir deux organisations qui s'occupe de tracés et surtout d'entretien de réseau équestre sur le territoire cantonal. Il veut avoir un seul interlocuteur pour le dossier réseau équestre. Le SAT émet des craintes également aux sujets de responsabilités et conflits qui pourraient avoir lieu entre les deux réseaux. Il est bien vrai qu'avec un seul interlocuteur sur le territoire les discussions peuvent paraître plus simples. Une séance sera organisée le 4 mai avec le SAT, les responsables du projet Marguerite, les responsables du Parc Chasseral, l'AREC et l'AREN. L'objectif est de tirer à la même corde, de parler le même langage et qu'en toute harmonie les responsabilités et le travail de chacun soit défini.

Le projet Marguerite est un ambitieux projet de développement régional pour le Jura et le Jura Bernois. Ce projet, d'une durée de 6 ans entre 2016 et 2021, prévoit des investissements d'environ 7 millions de francs. Il a pour but d'insuffler un essor et du dynamisme au tourisme et à l'agritourisme de ces deux régions. Le projet Marguerite est construit autour des atouts du Jura et Jura bernois : une nature riche et préservée, ses produits du terroir et le Cheval Franches-Montagnes dont les deux régions constituent le berceau d'origine. Il s'articule autour de :

Mesures individuelles :

- La réalisation/transformation de six infrastructures individuelles (hébergement, activités équestres, produits du terroir)
- La création de centre d'interprétation agritouristique (Ô Vergers d'Ajoie) comprenant le musée suisse de la distillation
- Investissements. 4,5 millions

Mesures collectives :

- La création et le balisage de 9 parcours équestre reliés entre eux (env .700 Km)
- La mise en œuvre d'un centre de services (coordination des prestataires et des offres)
- L'amélioration de la qualité des prestations offertes
- Des mesures de communication
- Investissements : 2,5 millions

L'inauguration du parcours équestre du Clos du Doubs, mis en valeur par la Balade Gourmande à cheval, dont certains d'entre vous se sont inscrits, est déjà un résultat du projet Marguerite.

Nous avons espéré cette séance du 4 mai beaucoup plus tôt dans l'année, nous aurions pu vous communiquer les décisions prises, mais voilà les agendas des personnes concernées ne l'on pas permit. La date de l'assemblée générale étant déjà agencée, il était difficile de revenir en arrière. De toute façon et c'est sûrement le moment de citer le proverbe : « *celui*

qui recule n'avance pas » et dans la foulée on peut encore ajouter : « *il faut voir ce qu'il reste à faire mais pas ce qui a déjà été fait* ».

En ce qui concerne le tronçon 4 de l'AREN depuis la Combe Jeanneret, les Brenets la Chaux-de-Fonds via la Ferrière, seul un propriétaire doit nous confirmer son accord. Depuis le communal de la Sagne en direction de la Chaux-de-Fonds, nous attendons le résultat d'une nouvelle consultation de propriétaires, car dans ce coin, le nombre de propriétaires récalcitrants n'est pas très élevé mais c'est des vrais récalcitrants !

Pour avancer dans notre projet, nous avons entamé le 5^{ème} et dernier tronçon, qui regroupe le solde des itinéraires prévus dans le canton de Neuchâtel. Nous avons déjà pris contact avec tous les propriétaires. Environ 180 propriétaires à trouver sur le SITN et ensuite chercher les adresses, le propriétaire le plus éloigné nous vient du Japon. On a peine à croire que depuis le Japon on peut tenir à un petit lopin de terre en Suisse comme à la prune de ses yeux.

Ces derniers jours ont été bien remplis pour répondre au téléphone de personnes qui n'ont pas compris notre lettre ou qu'il faut rencontrer pour expliquer le projet et l'itinéraire car ils n'ont pas d'ordinateur pour visionner la carte. Et comme à l'accoutumée lors des contacts avec les propriétaires, je reçois des félicitations mais aussi quelques fois des messages qui ne font pas forcément plaisir. Cela fait partie du job...

Pour ce tronçon 5, les problèmes les plus récurrents se situent aux alentours de Chaumont et du Creux-du-Van.

Il faut préciser maintenant que notre projet devra être ficelé en juin 2019. Pour retirer l'enveloppe financière promise par le NECO, le coût total devra être connu mais les travaux de pose de portails pourront être terminés par la suite.

Toutefois, il nous manque encore des fonds propre pour couvrir le budget. D'ici juin 2019 nous vous invitons à inciter vos amis et connaissances à devenir membre de notre association, à visiter notre site internet, à faire un don ou à offrir un portail cavalier.

Nous avons aussi chargé le Réseau Urbain Neuchâtois (RUN), une aide déjà précieuse par le passé, à faire des recherches de fonds.

Mesdames et Messieurs chers amis, je termine ainsi mon rapport 2017-2018. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une agréable soirée en notre compagnie. Je remercie également mon comité pour le travail accompli et aujourd'hui je tiens encore à remercier Micaël Haldenwang qui, spécialement pour cette assemblée générale, nous a permis de découvrir son fief et toutes ces magnifiques pièces de collection et aussi un grand merci à toi Micaël pour la soupe et les saucisses d'Ajoie qui suivront la séance.

4. Rapport du caissier

M. Haldenwang commente les comptes 2017, dont le détail figure sur le document distribué aux membres présents.

5. Rapport des vérificateurs de comptes

Mme Anaëlle Simon donne rapport de la vérification des comptes.

Les comptes sont clairs et bien tenus. Les vérificateurs proposent de donner décharge au caissier. Le caissier, Micaël Haldenwang, est remercié pour son travail.

Ce rapport est accepté par un lever de mains.

6. Nomination des vérificateurs de comptes

Mme Anaëlle Simon est libérée de sa fonction de vérificateur de comptes. Mme Vanessa Bilat est reconduite dans ses fonctions et Mme Pauline Maire devient vérificatrice de comptes, tandis que Mme Anaëlle Simon devient suppléante.

7. Admissions et démissions

Il n'y a pas eu d'admission ou de démission en 2017.

Le comité est réélu tous les 2 ans selon nos statuts, ceci a été fait lors de l'assemblée générale de 2017.

8. Montants des cotisations 2018 et 2019

Le comité propose de maintenir les mêmes cotisations que l'an dernier et ceci pour 2019 également, à savoir :

- membre individuel CHF 50.-/an
- membre familial CHF 80.-/an
- membre prestataire CHF 100.-/an

La proposition est acceptée à l'unanimité. Il est possible de s'acquitter de sa cotisation à la fin de l'assemblée.

Pour 2019, les cotisations seront envoyées en même temps que la convocation à l'assemblée générale.

10. Divers

L'AREN cherche des personnes qui seraient d'accord d'aller entretenir les portails du tronçon 1. André Veuve s'est proposé.

Anaëlle Simon mentionne qu'il serait bien d'annoncer les choses par e-mail. Les AG, les sorties à cheval, les news, Il faudrait demander aux membres s'ils veulent encore recevoir la convocation à l'AG par papier. Si non, ceci réduit les frais postaux.

Anaëlle Simon demande s'il est possible de mentionner les tracés qui sont praticables en hiver, en fonction de la neige ou de l'état des chemins. Cette information, pour qu'elle soit utile, doit être mise à jour régulièrement. Ceci n'est pas envisageable au sein de comité de l'AREN pour le moment.

Anaëlle pose la question sur le financement et s'interroge sur les montants qu'il reste à trouver pour la fin du projet. Le président lui explique les détails des financements, sponsors et dons que l'AREN a déjà reçu, ainsi que ce qu'il reste à trouver comme fonds propres pour le restant du projet.

Claude Rufini demande si le samedi est un choix judicieux pour l'AG de l'AREN étant donné le faible nombre de membres (et toujours les mêmes). L'année passée, c'était un samedi à cause de la randonnée organisée la journée. Cette année, c'était pour pouvoir déguster la soupe aux pois et la saucisse d'Ajoie car l'installation n'était pas faisable en semaine. Un jour de la semaine sera privilégié pour la prochaine fois.

La séance est levée à 21h00 et est suivie d'une soupe aux pois et de saucisses d'Ajoie offerts par l'AREN.

Les Geneveys sur Coffrane 28.04.2018– L. Schaffner